Tabernacle, ne ressemble pas à une agonisante, toujours sur le point de mourir. " *Lampas colluceat* ;" qu'elle brille tellement que sa splendeur réponde aux paroles de la liturgie : "*Stella ista sicut flamma coruscat, et Regem* "*regum* DEUM *demonstrat.*" Il faut que les fidèles, comme jadis les Mages, puissent voir l'étoile du sanctuaire et être excités par elle à apporter à l'Hôte du Tabernacle les trésors de leur cœur.

Quoique les verres rouges ne soient point défendus, il vaut mieux laisser briller la lumière du sanctuaire dans de simples verres, toujours plus transparents et d'ailleurs plus traditionnels. Si l'on veut des perfectionnements, des embellissements, qu'on suspende des lampes plus riches, ou mieux encore, qu'au lieu d'une on en mette trois, au lieu de trois cinq, au lieu de cinq sept, ainsi que cela est prescrit pour les églises cathédrales.

Il est tout à fait permis, dans les solennités, de remplacer la lampe d'huile par un cierge allumé ; mais un cierge de *cire*, la stéarine étant tout à fait interdite pour le culte divin. Comme accompagnement du luminaire liturgique proprement dit, la stéarine est *tolérée* par le Saint-Siége.

On ne saurait être trop délicat dans les observances liturgiques, pleines de beaux mystères.

III

DE QUELLE HUILE ON DOIT SE SERVIR POUR LES LAMPES DU SANCTUAIRE.

La règle générale qui ressort de toutes les rubriques et d'un usage aussi ancien, aussi universel que l'Église elle-même, c'est qu'on doit employer l'huile d'olive pour le culte divin et, en particulier, pour le luminaire eucharistique.

Cependant comme, dans certains pays l'huile d'olive est rare et chère, le Saint-Siége tolère l'usage d'autres huiles, pourvu que ce soit vraiment de l'huile, c'est-à-dire de cette belle et suave substance végétale qui sert à tant de précieux usages, qui brûle, qui éclaire, qui nourrit, qui adoucit, qui guérit, qui fortifie. " En règle " générale, dit la Sacrée-Congrégation des Rites " répondant il y a peu d'années à un *postulatum* " de plusieurs Évêques, en règle générale, on " doit se servir d'huile d'olive. Là où l'on ne peut s'en procurer, le Saint-Siége s'en remet à la " prudence des Évêques pour que les lampes " soient entretenues avec d'autres huiles végéta- " les autant que possible. *Generatim utendum* " *est oleo olivarum : ubi vero haberi nequeat,* " *remittendum prudentiæ Episcoporum, ut lam-* " *pades nutriantur ex aliis oleis, quantum fieri* " *possit, vegetalibus.*" (Decret de 1864.)

Telle est la règle. Elle exclut le pétrole, et à plus forte raison *l'esprit* de pétrole, en ce sens que ces substances ne sont aucunement des *huiles*.

Il faut reconnaître cependant qu'elle laisse ouverte une petite, toute petite porte par laquelle la prétendue "*huile* de pétrole" peut se glisser dans nos églises, en cas de nécessité absolue et plutôt que de voir une paroisse privée de la Sainte-Réserve.

Mais prenons garde ! n'abusons pas de cette possibilité ; n'élargissons pas cette clause, évidemment très-étroite, et ne la transformons pas en une permission commune. Il n'est permis, *en conscience*, d'user d'huile de pétrole pour la lampe du sanctuaire, que dans le cas d'impossibilité absolue ; or ce cas est véritablement chimérique.

En effet, les pauvres de nos plus pauvres provinces trouvent moyen d'avoir pour manger, soit pour d'autres usages, des huiles végétales, de vraies huiles. Pourquoi le curé et la fabrique ne pourraient-ils pas s'en procurer également ?

" C'est notablement plus cher que le pétrole," dit-on. Notablement ? non. Un peu plus cher, oui : mais est-ce que Notre-Seigneur et son Sacrement adorable ne valent pas la peine que l'on fasse pour eux quelque petit sacrifice ? Quel est le prêtre, quelle est la paroisse qui ne peut pas trouver un franc par mois pour le bon DIEU ? J'en appelle ici à la conscience d'un chacun.—Je connais plusieurs paroisses où, un certain nombre de familles chrétiennes tiennent à honneur de se charger, chacune pendant un mois, non-seulement de subvenir à la petite dépense de l'huile mais encore de veiller personnellement à ce que la lampe soit toujours non-seulement allumée, mais bien propre et bien brillante.

En outre, depuis les horreurs de la Commune, le pétrole est devenu une substance maudite, synonyme d'incendie, d'extermination sociale, de sacrilége, de révolution. En 1864, quand la question fut posée à Rome, les incendies de la Commune n'avaient pas encore stigmatisé le pétrole et ne lui avaient point donné un caractère quasi-satanique : la démagogie ne criait point encore, jusque dans le sein de Rome sous les fenêtres de Pie IX prisonnier : " Vive le pétrole ! Mort au Pape !" Cela ne suffirait-il pas pour faire exclure à tout prix le pétrole de nos sanctuaires ?

Un pieux pèlerin avait l'honneur d'entretenir le Souverain-Pontife de cette question, au mois de décembre 1871. Le Pape se leva, et avec l'accent de l'indignation il dit : " Oui, cette substance doit être anathématisée ! Je ne l'ai jamais permise et je ne la permettrai jamais." Ces paroles décisives, je les tiens de la bouche même de la personne à qui elles ont été dites.— Après cela, quel est le prêtre qui aura le courage de se servir encore du pétrole ?

Quant à l'esprit de pétrole, qui n'a plus même l'apparence d'huile, et dont les explosions sont encore plus faciles et beaucoup plus redoutables, la chose ne fait pas même un doute : il est interdit, *absolument* interdit de s'en servir pour la lampe du Saint-Sacrement.

LA BIBLE DE TOUT LE MONDE

RÉCITS COMPLETS

HISTORIQUES POÉTIQUES ET MORAUX DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU TESTAMENT

Par M. L'abbé CALAS,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE

Deux beaux volumes in-12, de 500 pages chacun. PRIX *franco* $2.00.

LETTRE DE Mgr DE LA BOUILLERIE.

CHER MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai mille et mille excuses à vous demander d'avoir mis un si long retard à vous retourner votre manuscrit, intitulé : *La Bible de tout le monde*. Malgré mes nombreuses occupations qui m'empêchent souvent de parcourir les ouvrages qu'on m'adresse, même ceux que la paternité me rend plus chers, j'ai lu le vôtre avec l'attention qu'il mérite et le plaisir que j'éprouve à lire tout ce qui me vient de vous.

Vous avez puisé à pleines mains, mais non sans discernement, dans ce trésor inépuisable des Saints Livres qui avait enrichi l'esprit et le cœur de tant de générations, mais que la nôtre semble méconnaître, depuis surtout que de prétendus réformateurs ont pris à tâche d'en rendre chaque jour plus difficile les abords.

Votre livre est une protestation courageuse contre ce qui est malheureusement aujourd'hui plus qu'une tendance ! Aussi laissez-moi vous dire avec une entière conviction, que vos *Récits* si bien choisis, si attachants et surtout si agréablement présentés, me paraissent de nature à convier bien des esprits à la lecture des Révélations divines et à les y retenir.

C'est mon vœu le plus ardent. Oui, cher Monsieur l'abbé, je souhaite que votre *Bible de tout le monde* devienne promptement le Livre d'Or des écoliers et des maîtres, et, comme elle est écrite avec beaucoup de charme, la joie et la pieuse distraction de tout foyer chrétien.

Je vous félicite, cher Monsieur l'abbé, de cette continuation de vos études, et vous prie d'agréer la nouvelle assurance de mon bien sincère et tout paternel attachement.

† FRANÇOIS, *Arch. de Perga.*
Coadj. de Bordeaux.

TOBIE.

Parmi les Juifs qui furent conduits en captivité à Ninive par Salmanasar, roi d'Assyrie, se trouvait un homme juste et craignant Dieu, appelé Tobie.

Né dans la ville et dans la tribu de Nephtali, en Galilée, il s'était fait remarquer dès son enfance par sa piété et son attachement à la loi de Moïse. Aussi, tandis que les jeunes gens de son âge couraient adorer les veaux d'or que Jéroboam avait établis à Dan et à Bethel, lui se rendait à Jérusalem aux fêtes solennelles, et offrait au Seigneur les prémices de tous ses fruits.

Parvenu à l'âge viril, il épousa une femme de sa tribu, nommée Anne, et il en eut un fils qu'il appela Tobie comme lui.

Quand il eut été conduit à Ninive avec les autres Israélites, il se garda bien d'imiter ceux de ses frères qui ne se faisaient point scrupule de manger des viandes défendues. Pour l'en récompenser, Dieu lui fit trouver grâce devant le roi, qui lui accorda une entière liberté et le combla de largesses. Il profita dès lors de cette position exceptionnelle pour aller partout secourir et consoler ses frères malheureux.

C'est ainsi que, ayant fait un voyage à Ragès, ville de Médie, et ayant trouvé dans le besoin un homme de sa tribu, nommé Gabélus, il lui prêta sur son simple billet la somme de dix talents d'argent qui lui venaient des libéralités du roi

Après la mort de Salmanasar, Sennachérib, qui lui succéda, tint vis-à-vis de Tobie une conduite toute différente. Vaincu, toutefois par l'ascendant de sa vertu, il le laissa, comme par le passé, visiter et secourir ceux de sa nation. Ce ne fut qu'après son retour de Judée, où son armée avait été détruite par l'ange exterminateur, qu'il usa envers les Juifs en général, et Tobie en particulier, d'une telle rigueur, que celui-ci fut obligé de s'enfuir de Ninive.

Mais son exil ne fut pas de longue durée. Sennachérib étant mort de la façon dont il est parlé au livre des Rois, Assar-Haddon, son fils, permit à Tobie de rentrer dans cette ville et d'y exercer, comme auparavant, les œuvres de miséricorde.

Un jour de fête, Tobie ayant préparé un festin, ordonna à son fils d'aller inviter quelques hommes de sa tribu, comme lui pieux et craignant Dieu.

A son retour, le jeune homme raconta à son père qu'il avait trouvé dans la rue le cadavre d'un homme de sa nation qui gisait sans sépulture. Sans songer à ses convives qui allaient venir, Tobie courut prendre le corps de cet homme, et le cacha dans sa maison pour l'ensevelir quand la nuit serait venue.

Ce devoir rempli, il se mit à table, mais en mangeant il versait d'abondantes larmes, se rappelant ces paroles du prophète : " Vos fêtes se changeront en lamentations." Ce qui fit dire à ses convives :

—Tu sais, Tobie, que le roi t'a déjà fait poursuivre pour avoir transgressé sa défense en ensevelissant les morts. Pourquoi persévères-tu dans cette conduite qui peut attirer sur toi de nouveaux malheurs ?

Tobie ne répondit point, ne voulant rien promettre. En effet, dès le lendemain, sans craindre les édits royaux, il reprit ses œuvres de miséricorde.

Or, un jour qu'il s'était fatigué plus que de coutume, il se coucha, pour se reposer, au pied de la muraille de sa maison, et pendant qu'il se délassait ainsi, un peu d'ordure étant tombée d'un nid d'hirondelles dans ses yeux, il devint aveugle.

Tobie supporta cette épreuve sans se plaindre. Bien plus, quand sa femme et ses amis le raillaient de sa constance, lui demandant si c'était là le salaire que Dieu accordait à ses travaux, il leur répondit avec douceur :

—Mes frères, pourquoi parlez-vous de la sorte ? Ne sommes-nous pas enfants des saints, et Dieu n'a-t-il pas promis la vie éternelle à ceux qui ne violeront jamais sa loi ?

Un autre jour, Tobie ayant entendu dans sa maison les bêlements d'un chevreau qu'on avait donné à sa femme pour prix de la toile qu'elle avait tissée et qu'elle venait de vendre, Tobie, dis-je, demanda d'où venait ce chevreau, et sur la réponse qui lui fut faite, il dit à sa femme :

—Anne, prends garde que ce chevreau n'ait été volé ! S'il en était ainsi, il faudrait le rendre à son maître, car il ne nous est point permis de garder le fruit d'un larcin !

Irritée de ces paroles, Anne, que la misère avait aigrie, accabla son mari de reproches, et après lui avoir représenté le dénûment auquel ils se trouvaient réduits, elle finit par lui demander à quoi lui avaient servi ses bonnes œuvres et ses aumônes.

Tobie garda le silence, mais il sentit ce jour-là un tel découragement s'emparer de son âme, qu'il ne put s'empêcher de dire à Dieu :

—Seigneur, vos jugements sont pleins d'équité et toutes vos voies infiniment miséricordieuses. Souvenez-vous donc de votre serviteur et ne vengez point sur lui les péchés de ses pères. S'il vous plaît, toutefois de me traiter selon votre justice, rappelez-moi à vous au plus tôt, car il m'est plus avantageux de mourir que de vivre.

Sa prière terminée, Tobie, qui ne doutait point qu'elle ne fût bientôt exaucée, appela son fils et lui dit :

—Mon fils, écoute les paroles de ton père et grave-les profondément dans ton cœur. Quand je ne serai plus, donne la sépulture à mes restes ; honore ensuite ta mère tous les jours de ta vie, n'oubliant jamais les douleurs ni les travaux qu'elle a supportés pour toi. En attendant, conserve toujours le souvenir de la présence de Dieu et garde-toi de violer ses saints commandements

" Fais l'aumône à qui te la demande ; ne détourne jamais ton visage du pauvre, si tu veux que Dieu te regarde à son tour avec miséricorde.

Donne peu ou beaucoup selon tes facultés, mais que ce soit toujours de bon cœur, et ainsi tu t'amasseras un trésor pour le jour de la nécessité, car l'aumône délivre l'homme de ses fautes ; elle empêchera ton âme de tomber dans l'enfer au jour du jugement du Seigneur.

" Mon fils, sois humble en pensées et en paroles, car tous les maux sont fils de l'orgueil.

" Quand quelqu'un aura travaillé pour toi, paye-lui aussitôt et exactement son salaire.

" Mange ton pain avec ceux qui ont faim, couvre de tes vêtements ceux qui sont nus. Avant de commencer une affaire, consulte un homme sage, ne faisant fond toutefois que sur le Seigneur pour la réussite de tes desseins.

" Et voici maintenant un secret que je dois te confier :

" Quand tu étais encore enfant, je prêtai la somme de dix talents d'argent à Gabélus de Ragès en Médie, et j'ai son obligation signée entre les mains. Comme c'est là toute ta richesse, je désire que tu ailles les retirer. Toutefois, que cet argent te soit ou non rendu, songe que nous serons toujours assez riches, si nous craignons Dieu et si nous observons ses commandements "

Le jeune Tobie répondit à son père :

—Je suis prêt à suivre vos conseils en toutes choses. Mais pour ce qui est de Gabélus, comment connaîtrai-je cet homme, et comment me connaîtra-t-il à son tour ? D'ailleurs, suis-je seulement le chemin qui conduit en Médie ?

—En voyant l'obligation qu'il a lui-même signée, répondit Tobie, Gabélus verra facilement à qui il a affaire. Quant au voyage, il nous faudra chercher un homme prudent qui, moyennant un juste salaire, l'accompagnera jusqu'à Ragès.

Le jeune Tobie étant sorti de la maison, trouva sur la place publique un jeune homme de bonne mine qui portait la ceinture et le bâton de voyageur. Ignorant que ce fut l'ange du Seigneur, il l'accosta et le salua en ces termes :

—Bon jeune homme, qui êtes-vous et d'où êtes-vous ?

—Je suis, répondit l'étranger, l'un des enfants d'Israël.

—Ne saurez-vous pas, continua Tobie, le chemin qui conduit au pays des Mèdes ?

—Je le connais pour l'avoir fait souvent. Je vous dirai même que, dans mes voyages, je logeais d'ordinaire chez notre frère Gabélus qui habite Ragès, sur la montagne d'Ecbatane.

Charmé d'une pareille rencontre, Tobie courut l'annoncer à son père, lequel désira s'entretenir avec l'étranger.

Celui-ci y consentit volontiers, et en entrant dans la maison, il dit en manière de salutation :

—Que la joie du Seigneur soit avec vous !

—Et quelle joie puis-je goûter ! dit tristement Tobie, privé comme je le suis de la lumière du jour !

—Ayez confiance ! répondit l'envoyé céleste, car le jour approche où Dieu doit vous guérir de votre infirmité.

Après ces paroles et d'autres encore, Tobie demanda à l'ange s'il voulait se charger de conduire son fils au pays des Mèdes. Celui-ci avant assuré qu'il le conduirait et le ramènerait ensuite en bonne santé, Tobie ajouta :

—Quoique le nom et la famille du conducteur de mon fils n'importent pas absolument dans cette affaire, voudriez-vous nous les faire connaître, ainsi que le nom de votre tribu ?

—Volontiers ! répondit l'ange. Sachez donc que je suis Azarias, fils du grand Ananie

L'ange parla ainsi parce qu'il avait pris effectivement la figure de ce jeune homme. Quant à Tobie, en entendant prononcer le nom d'Ananie :

—Votre famille est illustre, dit-il, et je ne saurais désirer pour mon fils un guide plus sûr.

On fit donc les préparatifs du voyage, et Tobie ayant embrassé sa mère et son père, celui-ci lui dit en le quittant :

—Va, mon fils ! que ton voyage soit heureux ! que Dieu guide tes pas et que son ange t'accompagne !

Les jeunes voyageurs partirent donc. Mais à peine avaient-ils quitté la ville, que la mère de Tobie commença à se lamenter, disant à son mari avec amertume :

—Voilà que tu viens de nous enlever notre bâton de vieillesse ! Ah ! plût à Dieu que cet argent n'eût jamais existé ! Le peu que nous avons nous suffisait assurément pour attendre notre dernière heure. Et d'ailleurs, eussions-nous été dénués de tout, notre fils n'était-il pas là pour nous tenir lieu de richesse ?

Tobie chercha à la calmer en disant :

—Femme, ne pleure point ainsi ! Notre fils reviendra sain et sauf, et tu le verras de tes yeux ; car, j'en ai la certitude, c'est l'ange de Dieu lui-même qui le protége et guide ses pas !

L'ange et le jeune Tobie se mirent donc en route pour la Médie, suivis ou précédés tour à tour par le chien de la maison.

Arrivés sur les bords du Tigre, comme ils s'étaient arrêtés pour se reposer et prendre un peu de nourriture, Tobie, qui était descendu pour se laver les pieds, vit un gros poisson s'élancer hors de l'eau et faire mine de le dévorer. Saisi de frayeur, le jeune homme s'écria aussitôt :

—Seigneur, il se jette sur moi !

—N'ayez point de crainte, dit l'ange ; saisissez au contraire le poisson par les ouïes et traînez-le sur le rivage.

Le jeune homme fit ce que l'ange lui avait ordonné, et le monstre s'étant débattu quelque temps sur le sable, expira bientôt.

—Et maintenant, dit l'ange, videz ce poisson et conservez-en soigneusement le fiel et le foie. Ils vous serviront plus tard à composer des remèdes fort utiles.

Le jeune homme obéit encore, et le poisson cuit et salé fournit à ce premier repas et leur servit de nourriture pendant le reste du voyage.

Quand ils furent arrivés en vue d'Ecbatane, Tobie dit à son compagnon :

—Où voulez-vous que nous allions loger ?

—Il y a ici, répondit l'ange, un homme fort riche, appelé Raguel, qui est votre parent. Sa fille Sara, à qui reviendra son héritage, est votre cousine, et la loi de Moïse veut que vous la preniez pour épouse.

Au nom de Sara, Tobie manifesta le plus grand trouble :

—Eh quoi ! s'écria-t-il, n'est-ce pas là cette fille de Raguel dont on raconte que les sept maris sont morts la nuit de leurs noces ? Si je l'épousais je craindrais pour moi-même un sort pareil, et comme je suis fils unique, mon père et ma mère mourraient certainement de chagrin en apprenant ce malheur.

—Vous n'avez rien à craindre à ce sujet, dit l'ange. Voici, en effet, la cause de la mort des sept époux de Sara :—Quand les hommes qui s'engagent dans les liens du mariage bannissent Dieu de leur esprit et de leur cœur, agissant à la façon des brutes, le démon a tout pouvoir sur eux. Vous, au contraire, si vous vous préparez à cet acte religieux par le jeûne et la prière, loin que le démon puisse vous nuire, vous serez associé aux mérites des saints, et la bénédiction des patriarches descendra sur vous et votre postérité.

Tout en parlant ainsi, les jeunes gens arrivèrent chez Raguel, qui, sans les connaître, les reçut avec la plus grande joie. Ses yeux s'étant ensuite portés plus attentivement sur son parent, il dit à Anne sa femme :

—Ne trouvez-vous pas que ce jeune homme ressemble beaucoup à mon cousin Tobie ?

—Vraiment ! répondit la femme, et la ressemblance est grande !

—S'adressant aux jeunes voyageurs, Raguel leur dit :

—D'où êtes-vous, mes frères ?

—Nous sommes, répondirent-ils, de la tribu de Nephtali et de la captivité de Ninive.

—S'il en est ainsi, vous devez connaître mon frère Tobie ?

Et comme Raguel s'étendait fort longuement sur les mérites de son parent, l'ange lui dit :

—Celui que vous louez si justement et dont vous demandez des nouvelles est le père du jeune homme que voici.

En entendant ces paroles, Raguel, transporté de joie, se jeta au cou du jeune Tobie, et après l'avoir embrassé avec beaucoup de larmes, il s'écria :

—O mon fils, que Dieu te comble de ses bénédictions, car tu es le fils du meilleur et du plus saint des hommes !

Pendant qu'Anne et Sara pleuraient de leur côté, il ordonna à ses serviteurs d'égorger un mouton et de préparer un festin pour ses hôtes.

Quand le repas fut servi, comme Raguel engageait Tobie à se mettre à table, le jeune homme lui dit :

—Je ne mangerai ni ne boirai quoi que ce soit